

## Compte-rendu de la séance extraordinaire du 26 novembre 2020



**Étaient présents** : Laurent KRIEGER (maire), Chantal HENRY (1<sup>ère</sup> adjointe), Matthieu STOLL (3<sup>ème</sup> adjoint), Alphonse MULLER, Anne-Catherine RUCK, Ludovic CRIQUI, Nathalie WROBEL, Christian HUFFLING, Frédéric MOSTER, Frédéric SCHOENHENTZ, Florence BISCH, Laurent BESCOND

**Étaient absents** : Denis STAHL (2<sup>ème</sup> adjoint) (procuration), Pascal SCHMITT, Christiane FISCHER (procuration)

### I- Prime de fin d'année

Depuis 1981, les employés communaux perçoivent un 13<sup>ème</sup> mois au mois de décembre. La délibération justifiant ce versement a été mise à jour, de telle manière à ce que ce montant **en euros** figure sur la paie du mois de **novembre** (13 voix pour, 1 abstention).

### II- Participation d'un agriculteur au déneigement

A la demande du prestataire, les modalités de rémunérations ont été révisées comme suit :

- 1- un forfait annuel de 620 € TTC ;
- 2- si le nombre d'heures d'intervention est supérieur à 10h, un coût horaire de 61 € HT sera appliqué en sus (11 voix pour, 3 abstentions)

### III- Mise à disposition de personnel contractuel par le service intérim du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin (Loi n°84-53 modifiée - art. 25)

Le maire est autorisé à faire appel au service intérim du Centre de Gestion, en fonction des nécessités de services, (13 voix pour et 1 abstention)

## Compte-rendu de la séance du 4 décembre 2020

**Étaient présents** : Laurent KRIEGER (maire), Chantal HENRY (1<sup>ère</sup> adjointe), Denis STAHL (2<sup>ème</sup> adjoint), Matthieu STOLL (3<sup>ème</sup> adjoint), Alphonse MULLER, Pascal SCHMITT, Anne-Catherine RUCK, Ludovic CRIQUI, Nathalie WROBEL, Christian HUFFLING, Christiane FISCHER, Frédéric MOSTER, Florence BISCH, Laurent BESCOND

**Était absent** : Frédéric SCHOENHENTZ (procuration)

Les comptes rendus des séances du 16 octobre et du 26 novembre 2020 ont été approuvés à l'unanimité

- 1- Après que Madame Chantal HENRY ait fait un point budgétaire, les élus à l'unanimité ont :
  - fixé à 1 an la durée de l'amortissement des subdivisions du compte 204 (subventions d'équipements versées)
  - validé la modification budgétaire pour d'une part amortir la subvention versée en 2019 pour la station météo, et d'autre part pour transférer des fonds supplémentaires pour pouvoir régler la facture de l'extension du réseau d'assainissement rue des Acacias. Le devis du SDEA avait été sous-évalué.
  - autorisé le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2021 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif de l'année 2020 : 60 250 €.
- 2- Le préprojet de travaux de voirie pour la rue des Acacias a été validé à l'unanimité, pour un coût estimatif de 136 000 € TTC. Une demande de subvention a été adressée au Conseil Départemental.  
Les travaux ont été programmés pour le deuxième semestre 2021, afin de finaliser le projet en début d'année en concertation avec les riverains.
- 3- Le soufflet de l'orgue de l'Eglise nécessite une restauration complète. La remise en peau sera réalisée par la société Koenig, facteurs d'orgues, pour un montant de 5 671 € HT, soit 6805,20 € TTC. Le montant HT sera supporté par la Fabrique de l'Eglise et par des fonds de la commission Petit Patrimoine de la Communauté de Communes du Kochersberg.

- 4- A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le nettoyage de la mairie et de l'école sera effectué par la société AktivProp de Kienheim, pour un coût annuel de 16 400 €.
- 5- Le prochain bulletin municipal sera édité par l'imprimerie Action Repro de Haguenau pour un montant estimé à 1400 €.
- 6- A date de la réunion du conseil municipal, rien ne laissait présager qu'un spectacle de Noël ou une sortie au cinéma pourraient avoir lieu en cette période de confinement. Les élus ont souhaité apporter leur soutien financier aux coopératives scolaires des 2 écoles afin que la directrice et le directeur puissent gâter les enfants d'une autre manière. (10 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre). Le montant sera de 7,5 €/ enfant originaire de Gougenheim et ayant une dérogation pour l'école de Gougenheim.

Les prochains conseils municipaux sont programmés à 20h30 les 22 janvier, 5 mars et 9 avril 2021.

*Le maire : Laurent KRIEGER*

***Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS Avis AVIS***



**Soyez vigilant, des cambriolages ont lieu dans notre secteur !**

Pour minimiser tout risque d'effraction lors votre départ, veiller à fermer correctement votre maison (volets, portes d'entrée, garage), laisser une lumière allumée, enclencher les alarmes etc...

L'agence postale communale sera fermée du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021 inclus.  
Les instances seront à retirer au bureau de poste de Hochfelden

Le secrétariat de mairie sera fermé à partir du 15 décembre 2020



L'ensemble des élus vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.  
Prenez soin de vous et préservez au mieux votre santé !